

Taxation des propriétaires-occupants en France : rumeur ou théorie ?



Taxer les propriétaires de résidence principale qui ont fini de rembourser leur crédit, suivant un pourcentage de la valeur locative du bien. Bercy (le fisc) pourrait donner une valeur locative à chaque propriété et le propriétaire-occupant acquitterait un pourcentage de ce loyer à l'Etat.

Cette théorie économique dit que celui qui n'a plus à rembourser auprès de son établissement financier, économise ensuite un loyer. Puisqu'il ne le dépense plus, c'est comme s'il se versait ce loyer à lui-même. Donc il touche des revenus locatifs non externalisés, qu'il faut taxer. Les adeptes de cette théorie ajoutent que cette imposition serait une mesure de justice sociale : elle rétablirait l'équilibre entre propriétaires et locataires.

On ne sait pas si les tenants de cette théorie fiscale sont tous locataires. En tous cas, cette théorie est dans les tiroirs mais on n'en voit pas la logique. Les propriétaires mettraient donc leur résidence principale en location et loueraient de leur côté un appartement pour en faire leur résidence.

Ou alors ils auraient intérêt à prendre un crédit le plus long possible pour retarder

la taxation. Pour l'instant ce n'est qu'une théorie

source : Capital